

FÊTE PATRONALE DE LA SAINT SIXTE : UNE ÉDITION PLEINE DE CHALLENGES

La fête patronale de la Saint Sixte a superbement animé le bourg de Saint-Donat cette année. Les aubades des jeunes du comité des fêtes et de jumelage le dimanche matin ainsi que les nombreuses attractions foraines et le vide-grenier ont donné au village une ambiance de fête.



LE MOT DU MAIRE



C'est dans une situation à la fois particulière et inquiétante mais compréhensible que nous venons de vivre le passage de 2018 à 2019.

Dans ce contexte difficile, je partage le message des Maires ruraux :

« La commune est utile, nous le disons avec force dans notre combat ; nous pouvons le prouver une fois de plus en cette période troublée, fruit des graves dysfonctionnement d'un Etat qui reste sourd à nombre de difficultés des habitants et des élus et d'une multitude de difficultés et de mécontentements ».

Face à cette situation, nous élus ruraux, restons actifs et continuons à faire avancer notre commune malgré des budgets de plus en plus restreints. Concrètement, ce sont des dépenses importantes d'investissement qui sont programmées cette année : rénovation et isolation de la toiture du bâtiment mairie-école, création d'une œuvre artistique autour de la fauche à la faux et dernier programme d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms dans le bourg.

Nous ne délaissions pas pour autant les dépenses de fonctionnement pour le bien-être, au quotidien, de la population.

En vous souhaitant bonne lecture, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2019.

François MARION

Cette année, trois concours ont réveillé l'instinct de compétition des participants, mais toujours dans la bonne humeur et la camaraderie. Après le 39ème concours de fauche du samedi, deux nouveaux concours ont fait leur apparition le dimanche. Tout d'abord, un concours de tarte aux pommes a réuni une quinzaine de participants. C'est Sylvie Chabaud de Picherande qui a été récompensée du premier prix. En parallèle, un concours de peinture ayant pour thème le village de Saint-Donat a permis à six peintres, jeunes amateurs ou adultes confirmés, de s'exprimer sur tous styles de peinture. C'est une professeure d'art plastique retraitée qui a remporté le premier prix, Marie-Cécile Maillard de la commune de Mezel. La journée a également été animée par les baptêmes en chien de traîneaux d'une famille de mushers, installée à Saint-Donat et par la fanfare du Réveil Bourboulieu. En soirée, un apéro-concert puis un repas-karaoké et le feu d'artifice offert par la municipalité ont permis de terminer le week-end en musique.

LES DONATOIS FIDÈLES À LEUR CONCOURS

Le samedi de la fête est désormais habituellement réservé au concours de fauche à la faux. La 39ème édition du concours a permis de présenter au public cette méthode de fauche, aujourd'hui quasiment disparue avec la mécanisation. Donatois, voisins et touristes de passage ont encouragé la dizaine de participants. On relèvera que parmi les candidats figuraient deux femmes, mais aussi des habitués du concours, octogénaires et nonagénaires, dont l'expérience n'a rien enlevé à la qualité de fauche !

Sous l'œil avisé d'un jury européen, franco-belge, pour être plus précis, c'est Jean-Louis Chaleil de la Tour d'Auvergne qui a remporté le concours. Il a gagné le baptême en chiens de traîneaux pour deux personnes, offert par Liliane Robin, marraine de cette édition 2018.

Permanence du Maire

Vous souhaitez rencontrer le Maire ? François MARION assure une permanence en mairie le samedi matin. Il est souhaitable de prendre rendez-vous. Tél. mairie : 04 73 22 30 13 - Tél. personnel : 04 73 22 36 30.

INFOS PRATIQUES

○ Mission Locale pour l'insertion des jeunes de Clermont-Montagne

Permanences de Karine BRUGIERE, Conseillère : 2^{ème} et 4^{ème} Lundis de 9 h à 12 h dans les locaux de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense à la Tour d'Auvergne.

Prendre RDV au préalable au 06 80 05 99 44

○ S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Renseignements auprès des infirmières coordonnatrices. Contact : 04 73 65 33 99

○ Portage de repas à domicile

Service assuré pour la semaine complète.

Contact : Communauté de Communes Dômes Sancy Artense à la Tour d'Auvergne

Tél. 04 73 21 79 79

○ « CLIC Sénior Montagne » à Laqueuille

Accueil, information, écoute pour les personnes de 60 ans et plus.

Contact : 04 73 65 20 89

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr
Site Internet : www.clicseniormontagne.fr

○ Micro-crèche « Les Petits Princes » à Tauves

Pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. (4 ans pendant les vacances scolaires).

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 (fermeture 3 semaines en août – 1 semaine à Noël – 1 semaine à Pâques). Contact : 04 73 21 10 67

○ Service d'aide à domicile

Un service d'aide à domicile est proposé par la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense. Il peut intervenir sur l'ensemble des 26 communes. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie temporaire. Le service d'aide à domicile propose l'intervention d'une personne pouvant l'aider dans sa vie quotidienne :

- Entretien de la maison
- Préparation des repas à domicile et aide à la prise des repas
- Achat et accompagnement aux courses
- Accompagnement à la vie sociale (promenade...)

Pour tout renseignement sur le service, les tarifs et la constitution d'un dossier de prise en charge, vous pouvez contacter **Stéphanie ROUGIER** au 04 73 65 87 63.

○ Paroisse

Paroisse de rattachement : Sainte Bernadette des Dôres. Curé : Nazaire ANATO

Contact : 04 73 81 07 39 – 78 Quai Jeanne D'Arc – 63150 LA BOURBOULE. Pour les intentions de messe, s'adresser à Mme Fernande GENDRE. Tél. : 04 73 22 30 81

○ Poste - Agence Postale Communale

Horaires et ouverture : Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9 h 30 à 12 h 15, Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 - Tél. 04 73 22 30 48

○ Mairie

Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h 15 - Vendredi et samedi 9 h à 12 h - En dehors de ces horaires, pour toute urgence, s'adresser aux élus.

Tél. : 04 73 22 30 13 - Fax : 04 73 22 37 36

E-mail : mairie.stdonat@wanadoo.fr

Site internet : saintdonat-auvergne.fr

V I E S O C I A L E

RENTÉE SCOLAIRE

A l'école maternelle de Saint-Donat, rentrée sans problème, pour la première des tout-petits avec un effectif de 14 élèves.

Bonne année scolaire aux écoliers et à l'équipe pédagogique.



ROULEZ, ROULEZ, PETITS BOLIDES!



Surprise pour les écoliers de la classe de maternelle qui découvrent, à la rentrée, leur cour aménagée avec une marelle, un escargot et un circuit pour les vélos !

La joie se lisait sur leurs visages et ils n'ont pas tardé à explorer leur nouvel environnement routier. Cet automne, la maîtresse Nathalie Marion en a profité pour sensibiliser ses élèves à la sécurité routière : la découverte des panneaux et des lignes au sol ainsi que

le respect des règles de circulation. Ces citoyens en herbe sont partis sur de bonnes bases pour mettre leurs pas dans ceux des grands ! Une belle réalisation très appréciée à l'initiative du Conseil Municipal et mise en œuvre par Thérèse POYET, conseillère municipale.

LE SOUS-PRÉFET À SAINT-DONAT

Le Sous-Préfet d'Issoire, Tristan Riquelme a effectué une visite de courtoisie à Saint-Donat le 26 septembre 2018.

Après la découverte du bourg, il a rencontré et dialogué avec les élus.

Le Maire, François MARION en a profité pour faire le point sur les dossiers en cours dont le projet important de rénovation de la toiture du bâtiment de la mairie-école. Le Sous-Préfet a pris note du souhait de la municipalité de réaliser ce projet en 2019 avec une subvention d'Etat, dans le cadre de la DETR. Ce financement sera complété par les aides du département et de la région.



BELLE JOURNÉE POUR LE REPAS DES SÉNIORS



Comme chaque année en octobre une trentaine d'invités ont répondu favorablement à l'invitation de la municipalité le samedi 13 octobre.

Ils se sont retrouvés autour d'une bonne table à l'Auberge de la Providence en présence du Maire et de plusieurs conseillers municipaux.

L'excellent repas préparé par Caroline s'est déroulé dans une super ambiance et les participants se sont promis de se retrouver l'année prochaine.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2018 DU CONSEIL MUNICIPAL

23 FEVRIER 2018

○ Approbation des comptes administratifs 2017 et affectation des résultats

- Commune : excédent de 6 210.87 € en fonctionnement après affectation de 68 964.92 € en investissement.
- Assainissement : excédent de 1 072.41 € et de 1 997 € en investissement.
- Eau : excédent de 16 778.04 € en fonctionnement après affectation de 74 214.47 € en investissement.

○ Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018

Le Conseil Municipal opte pour le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018/2019.

○ Vente de terrain sectionnal

- Avis favorable pour la vente d'une parcelle de terrain d'environ 1 000 m² sur la section de Lusclade à Mme et M. Yves BERNARD.
- Avis favorable pour la vente d'une parcelle de terrain de 980 m² sur la section de Pommier à M. Robert GREGOIRE.

○ Travaux toiture et isolation du bâtiment mairie-école

Avis favorable du Conseil Municipal pour engager une consultation pour retenir la maîtrise d'œuvre.



○ Eclairage du camping

Accord pour le remplacement de 5 candélabres au sein du camping municipal pour un montant de 3 600 € HT dont 1 800 € à la charge de la commune.

7 AVRIL 2018

○ Vote des taux d'imposition 2018

Taux inchangés
Taxe d'habitation : 8,99 %
Taxe foncière bâtie : 13,73 %
Taxe foncière non bâtie : 50,22 %

○ Budgets primitifs 2018

- **Commune** : fonctionnement 364 800 € - investissement 212 000 €. Les principaux investissements sont un nouveau programme de voirie, la rénovation de l'éclairage du camping et la préparation du dossier de rénovation de la toiture du bâtiment mairie/école.
- **Assainissement** : fonctionnement 14 200 € - investissement 19 500 €. €
- **Eau** : fonctionnement 75 000 € - investissement 151 400 €. €

○ Contrat aidé

Accord pour le renouvellement du contrat aidé de

l'emploi de l'agent polyvalent d'entretien (prise en charge de l'Etat 40 %).

○ Travaux sur le réseau d'eau

Financement par un prêt d'un montant de 25 000 € € au taux fixe maximum de 0.80 % en 7 ans.

○ Vente de terrain sectionnal

Accord pour la vente d'une parcelle de terrain d'environ 900 m² sur la section de Lusclade à Mme Odile CHASSARD et M. Gilles CHASSARD.

8 JUIN 2018

○ Remplacement des chaînes à neige

Le Conseil sollicite l'aide financière du Département pour l'acquisition d'une paire de chaînes à neige pour les roues avant du tracteur (dépense totale de 2 322 € HT).

○ Voirie 2018

Le Conseil décide de confier les travaux de voirie 2018 à l'entreprise « RMCL » pour un montant de 37 380 € HT.

○ Travaux toiture et isolation du bâtiment mairie-école : choix de la maîtrise d'œuvre

Accord pour confier la maîtrise d'œuvre à la SARL Bruno BRUN pour un montant H.T. de 11 925 €.

○ Tarifs cantine pour la rentrée scolaire 2018/2019

Le Conseil fixe les nouveaux tarifs :
• 48,50 € par mois et par élève, sur la base de 10 mois,
• 4,30 € le repas journalier

○ Travaux d'éclairage public

Accord pour les travaux d'éclairage public sur la route de Picherande pour un montant de 8 100 € dont 4 050 € à la charge de la commune.

15 SEPTEMBRE 2018

○ Lutte contre le campagnol terrestre

Mme Martine MARION, agricultrice, est désignée référente communale.

○ Demande d'achat de terrain sectionnal

Accord pour la vente pour la vente d'une parcelle de terrain d'environ 400 m² sur la section de Suchères au GAEC de Suchères..

○ Reconnaissance en zone sinistrée

Le Conseil demande à ce que la commune de Saint-Donat soit reconnue sinistrée et classée en zone de calamités agricoles suite à la sécheresse de l'été 2018.

13 OCTOBRE 2018

○ Enfouissement des réseaux (route du cimetière)

Accord pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications pour un montant de 8 000 € H.T.

○ Création d'une œuvre artistique autour de la fauche à la faux

Le Conseil Municipal sollicite une subvention dans le cadre du programme européen LEADER en vue d'ériger la statue d'un faucheur en pierre de lave de Volvic. Devis 42 000 € HT. Demande de subvention à hauteur de 80 % soit 33 600 €.

1^{ER} DECEMBRE 2018

○ Travaux toiture et isolation du bâtiment mairie/école

Coût prévisionnel des travaux 210 000 € H.T.

Accord du Conseil Municipal pour solliciter les subventions suivantes :

- **Département** : Fonds d'Intervention Communal (taux non connu).
- **Etat** : Dotation Equipement des Territoires Ruraux (30 %) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local.
- **Région Auvergne Rhône Alpes** : subvention de 25 000 €.



○ Vente de terrain sectionnal

- Avis favorable pour la vente d'une parcelle terrain d'environ de 900 m² sur la section du Sac à Mme Anne MARION.
- Avis favorable pour la vente d'une parcelle terrain de 393 m² sur la section du Sac à M. Philippe MARION.
- Avis favorable pour la vente d'une parcelle de terrain de 336 m² ainsi que la vente d'une parcelle d'environ 750 m² à Mme et M. Arnaud MARION.

○ Création d'une régie communale

Le Conseil décide de créer une régie de recettes en vue d'encaisser les loyers du meublé de vacances et de la location de la salle des fêtes.

○ Projet d'aménagement de la forêt sectionnelle de Freydefont

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement proposé par l'Office National des Forêts pour la période 2018-2031.

**L'ECHO
DONATOIS**

Journal Municipal
de St-Donat
Puy-de-Dôme

Directeur de publication : François MARION

Mairie de St-Donat :

Tél. 04 73 22 30 13 - Fax 04 73 22 37 36

Mail : mairie.stdonat@wanadoo.fr

Secrétariat : Marthe Bernard

Réalisation : S.A.S.U. M.COM'MASSIF

Tél. 04 73 28 15 71

Illustration : iStock

IMPRIM'VERT®